Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle Convention collective nationale des maisons à succursales de vente de détail d'habillement 13, rue La Fayette 75009 PARIS

CPNEFP du 18 mars 2019

Relevé de décisions

Présents:

Collège salarié

> CFE-CGC : Patrice COUTANT (suppléant)

> FEC-FO : Maria RODRIGUES (suppléante)

> CFE-CGC : Corinne DENECE (suppléant)

CGT : Akim HELITIME (titulaire)

Collège employeur - FEH

- Antoine SOLANET (titulaire)
- Hélène ROUSSEAU (titulaire)
- > Samuel LE METAYER (titulaire)
- ➤ Loïc MANGEARD (suppléant)
- > Christophe CHAPELLE (suppléant)
- Cécile MERIAUX (suppléante)
- > Sophie SCHRAAUWERS (suppléante)
- Invités : Jérôme BEULLARD (FORCO)

Excusés :

Collège salarié

- CFTC : Nicolas TOURET (titulaire)
- > FO : Gérald GAUTIER (suppléant)
- > CGT : Valérie PRINGUEZ (suppléante)
- > CFTC : Marianne CHARMANT WERMEISTER (suppléante)
- > UNSA : non désignés
- > CFDT : Patricia BIGOT (titulaire)
- > CFE-CGC : Martine SAAVEDRA (titulaire)
- > CFDT : Marie-Annick MERCEUR (suppléante)

Collège employeur

- > Thierry LAMBLIN (suppléant)
- > Florent GUILLAUME (titulaire)
- > Nathalie COUPPE (suppléante)
- Mélanie FONTUGNES (suppléante)
- ➤ Annie STEVIC (titulaire)

AN OW

1. Suivi des fonds de la professionnalisation

Suivi des fonds de la professionnalisation éligibles

Le FORCO a présenté un suivi des fonds de la professionnalisation au 18 mars 2019 :

Par rapport à 2017, à date :

- 1.978 stagiaires, en augmentation de 7%
- 17.755.333 € engagés, en augmentation de 10%
- Coût moyen en hausse de 3%

Suivi des fonds de la professionnalisation non éligibles

Le FORCO a présenté un suivi des fonds de la professionnalisation non éligibles au 18 mars 2019 :

Par rapport à 2017, à date :

- 5.836 stagiaires, en augmentation de 53%
- 6.195.133 €, en augmentation de 44%

Par rapport au prévisionnel 2018, arrêté lors de la SPP du 15/02/18 :

- 179% des stagiaires prévus
- 100% de la dépense prévue, la prévision de consommation établie début 2018 était de 6.210.945 €, soit un écart de 15.812 € soit 0,25 %

Pour couvrir l'ensemble des besoins, le budget de la branche a été porté à 6.281.417 €, soit une augmentation de 1.129.211 € (+22% du budget initial)

2. Suivi du compte personnel de formation (CPF)

Suivi des fonds du CPF Entreprise Associée

Le FORCO a présenté un suivi des fonds du compte personnel de formation (entreprise associée) au 18 mars 2019 :

Par rapport à 2017, à date :

- 892 stagiaires, dont 170 abondés, en hausse de 113%

an In

- 51.244 heures, dont 13.372 h abondées, en hausse de 137%
- 2.987.429 € engagés, dont 575.877 € d'abondement, en hausse de 240%, certainement due à l'augmentation des coûts horaires PEC et à l'augmentation du plafond d'engagement à 250%

Par rapport au prévisionnel 2018, arrêté lors de la SPP du 15/02/18 :

- 94% des stagiaires prévus
- 130% de la dépense prévue, la prévision de consommation établie début 2018 était de 2.290.354 €, soit un écart de 699.442 €

Pour couvrir l'ensemble des besoins, le budget de la branche a été porté à 3.189.635 €, soit une augmentation de 691.048 € (+ 28% du budget initial)

Suivi des fonds du CPF Entreprise Non Associée

Le FORCO a présenté un suivi des fonds du compte personnel de formation (entreprise non associée) au 18 mars 2019 :

- 874 stagiaires, dont 169 abondés, en augmentation de 22% sur un an
- 45.210 heures, en augmentation de 8%, souci technique pour heures abondées
- 2.041.940 € engagés, dont 200.869 € abondés, en augmentation de 22% sur un an.

3. Suivi des fonds du plan de formation

Le FORCO a présenté un suivi de l'enveloppe des fonds du plan de formation au 18 mars 2019. En voici les principales informations :

Plan de formation pour les entreprises de moins de 11 salariés

Par rapport à 2017, à date :

- 163 stagiaires, en baisse de 18%
- 73 entreprises, en baisse de 5%
- 186.666 € engagés, en augmentation de 31%

Plan de formation pour les entreprises de 11 à 49 salariés

Par rapport à 2017, à date :

- 476 stagiaires, en augmentation de 163%
- 50 entreprises, en augmentation de 108%

- 285.127 € engagés, en augmentation de 92%

Plan de formation pour les entreprises de 50 à 299 salariés

Par rapport à 2017, à date :

- 926 stagiaires, en augmentation de 117%
- 47 entreprises, en augmentation de 88%
- 368.387 € engagés, en augmentation de 255%

4. Taxe d'apprentissage : Préconisations de France compétences

La CPNEFP prend connaissance des recommandations de France Compétences et préconise les critères correctifs suivants :

Code de la formation	Libellé de la formation	Niveau de prise en charge défini par la branche
13531524	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	6 500
16531216	PROGRAMME GRANDE ECOLE DE L'E- COLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE BREST	12 500
25031279	METIERS DU MARKETING OP- ERATIONNEL (LP LORRAINE)	6 000
25031280	MANAGEMENT DES ACTIVITES COM- MERCIALES (LP BRETAGNE SUD)	7 750
25032020	METIERS DE L'INFORMATIQUE : CON- CEPTION, DEVELOPPEMENT ET TEST DE LOGICIELS (LP STRASBOURG)	7 463
26031403	COMPTABILITE ET GESTION (DIPLÔME DE) (DCG)	7 500
32032610	SERVICES INFORMATIQUES AUX OR- GANISATIONS OPTION A SOLUTIONS D'INFRASTRUCTURE, SYSTEMES ET RESEAUX (BTS)	9 200
45033404	GOUVERNANTE (BP)	11 500

JW

NA

26C3120J	RESPONSABLE DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL (OPTION BANQUE AS- SURANCE) (CCI FRANCE RESEAU NE- GOVENTIS)	8 200
36C3120G	ATTACHE(E) COMMERCIAL(E) (CCI FRANCE - RESEAU NEGOVENTIS)	10 000
36X31203	CHARGE(E) DE CLIENTELE (CIEFA RHONE ALPES)	10 000

5. Projet EDEC Tourisme

Le projet d'association à l'EDEC Tourisme est présenté à la branche.

La lettre d'intention de l'EDEC Tourisme a été validée à l'unanimité.

6. CQPI: Habilitation et jury

- CQPI Agent logistique

60 candidats ont été présentés dont 4 ont obtenu la certification.

La CPNEFP valide à l'unanimité les diplômes pour les 60 CQPI présentés.

7. Certification : Inscription de formations au registre spécifique

La méthodologie mise en œuvre pour l'inscription des formations au registre spécifique a été validée.

Elle figure sur le support communiqué par Jean-Paul HUBERT et présenté en réunion.

8. Validation du relevé de décisions de la dernière réunion

Le relevé de décisions de la réunion du 25 janvier 2019 est validé à l'unanimité.

Samuel LE METAYER

Président

Akim HELITIME Vice-président

Section Paritaire Professionnelle Convention collective nationale des maisons à succursales de vente de détail d'habillement 13, rue La Fayette 75009 PARIS

SPP du 18 mars 2019

Relevé de décisions

Présents:

Collège salarié

CFE-CGC : Patrice COUTANT (suppléant)

> FEC-FO : Maria RODRIGUES (suppléante)

CFE-CGC : Corinne DENECE (suppléant)

CGT : Akim HELITIME (titulaire)

Collège employeur - FEH

- Antoine SOLANET (titulaire)
- ➢ Hélène ROUSSEAU (titulaire)
- Samuel LE METAYER (titulaire)
- Loïc MANGEARD (suppléant)
- Christophe CHAPELLE (suppléant)
- Cécile MERIAUX (suppléante)
- Sophie SCHRAAUWERS (suppléante)
- Invités : Jérôme BEULLARD (FORCO)

Excusés:

Collège salarié

- > CFTC : Nicolas TOURET (titulaire)
- > FO : Gérald GAUTIER (suppléant)
- > CGT : Valérie PRINGUEZ (suppléante)
- > CFTC : Marianne CHARMANT WERMEISTER (suppléante)
- > UNSA : non désignés
- > CFDT : Patricia BIGOT (titulaire)
- > CFE-CGC : Martine SAAVEDRA (titulaire)
- CFDT : Marie-Annick MERCEUR (suppléante)

Collège employeur

- > Thierry LAMBLIN (suppléant)
- > Florent GUILLAUME (titulaire)
- Nathalie COUPPE (suppléante)
- Mélanie FONTUGNES (suppléante)
- Annie STEVIC (titulaire)

e ym

1. Critères de prise en charge de la formation professionnelle pour 2019

La membres de la SPP décident de suspendre de manière temporaires les abondements pour les CPF Entreprise Associée et CPF Entreprise Non Associée.

Les autres critères de prise en charge restent inchangés.

2. Apprentissage: coûts contrats

La SPP prend connaissance des recommandations de France Compétences et décide des critères correctifs suivants :

Code de la formation	Libellé de la formation	Niveau de prise en charge défini par la branche
13531524	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	6 500
16531216	PROGRAMME GRANDE ECOLE DE L'E- COLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE BREST	12 500
25031279	METIERS DU MARKETING OP- ERATIONNEL (LP LORRAINE)	6 000
25031280	MANAGEMENT DES ACTIVITES COM- MERCIALES (LP BRETAGNE SUD)	7 750
25032020	METIERS DE L'INFORMATIQUE : CON- CEPTION, DEVELOPPEMENT ET TEST DE LOGICIELS (LP STRASBOURG)	7 463
26031403	COMPTABILITE ET GESTION (DIPLÔME DE) (DCG)	7 500
32032610	SERVICES INFORMATIQUES AUX OR- GANISATIONS OPTION A SOLUTIONS D'INFRASTRUCTURE, SYSTEMES ET RESEAUX (BTS)	9 200
45033404	GOUVERNANTE (BP)	11 500
26C3120J	RESPONSABLE DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL (OPTION BANQUE AS- SURANCE) (CCI FRANCE RESEAU NE- GOVENTIS)	8 200
36C3120G	ATTACHE(E) COMMERCIAL(E) (CCI FRANCE - RESEAU NEGOVENTIS)	10 000

36X31203	CHARGE(E) DE CLIENTELE (CIEFA RHONE ALPES)	10 000
----------	---	--------

3. Validation du relevé de décision de la dernière réunion

Le relevé de décisions de la réunion du 25 janvier 2019 est validé à l'unanimité.

Samuel LE METAYER Président Akim HELITIME Vice-président

Comité Paritaire de Pilotage de l'Observatoire (CPPO) Convention collective nationale des maisons à succursales de vente au détail d'habillement 13, rue La Fayette 75009 PARIS

CPPO du 18 mars 2019

Relevé de décisions

<u>Présents</u>:

Collège salarié

- > CFE-CGC : Patrice COUTANT (suppléant)
- > FEC-FO : Maria RODRIGUES (suppléante)
- > CFE-CGC : Corinne DENECE (suppléant)
- > CGT : Akim HELITIME (titulaire)

Collège employeur - FEH

- > Antoine SOLANET (titulaire)
- > Hélène ROUSSEAU (titulaire)
- > Samuel LE METAYER (titulaire)
- ➤ Loïc MANGEARD (suppléant)
- Christophe CHAPELLE (suppléant)
- Cécile MERIAUX (suppléante)
- > Sophie SCHRAAUWERS (suppléante)
- Invités : Jérôme BEULLARD (FORCO)

Excusés:

Collège salarié

- > CFTC : Nicolas TOURET (titulaire)
- FO : Gérald GAUTIER (suppléant)
- CGT : Valérie PRINGUEZ (suppléante)
- CFTC : Marianne CHARMANT WERMEISTER (suppléante)
- UNSA : non désignés
- CFDT : Patricia BIGOT (titulaire)
- CFE-CGC : Martine SAAVEDRA (titulaire)
- CFDT : Marie-Annick MERCEUR (suppléante)

Collège employeur

- > Thierry LAMBLIN (suppléant)
- > Florent GUILLAUME (titulaire)
- Nathalie COUPPE (suppléante)
- Mélanie FONTUGNES (suppléante)

AM OW

> Annie STEVIC (titulaire)

1. Présentation de la cartographie des métiers en cybersécurité

L'observatoire prospectif du Commerce a présenté la cartographie des métiers en cybersécurité réalisée dans le cadre de l'EDEC interbranches.

Les membres en approuvent le contenu.

2. Questionnaire emploi/formation 2019

L'observatoire a présenté le questionnaire emploi/formation 2019 destiné à la réalisation du rapport de branche.

Il sera communiqué en principe d'ici la fin du mois d'avril 2019 aux entreprises.

3. Validation du relevé de décisions de la dernière réunion

Le relevé de décisions de la réunion du 25 janvier 2019 est validé à l'unanimité.

Samuel LE METAYER

Président

Akim HELITIME Vice-président